

Hommage officiel à Jeanne d'Arc - avec Elisabeth GUIGOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice Madame la Ministre,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier très sincèrement au nom du conseil municipal de notre ville et au nom des Orléanais d'avoir bien voulu accepter de présider, cette année, nos fêtes de Jeanne d'Arc.

Nous vous en remercions d'autant plus que votre présence ici, en ce jour, est riche de signification. Nous avons choisi, en les plaçant sous votre présidence, de dédier cette année nos fêtes au droit, à la justice et à tous ceux qui les servent.

Vous avez su, Madame la Ministre, montrer votre profond et constant attachement à l'indépendance de la justice, quelles que soient les circonstances et la qualité des justiciables. Cela se traduira prochainement par une réforme de la Constitution.

Vous oeuvrez pour une meilleure prise en compte des droits de chacun, et notamment de la présomption d'innocence, toujours évoquée, constamment invoquée mais qui doit être mieux respectée, car, dans les faits, elle est quotidiennement bafouée.

Votre action porte aussi sur la nécessaire réparation due aux victimes.

Vous voulez enfin que la justice soit plus proche de chacun, plus présente, plus réactive par rapport aux faits de la vie de tous les jours, afin que chaque acte de délinquance, chaque délit trouve une réponse effective et juste. Il faut, en effet, mettre fin aux injustices que vivent, tout particulièrement, les habitants d'un certain nombre de nos quartiers qui ont le sentiment que cette réponse, effective et juste, fait trop souvent défaut. C'est assurément une impérieuse nécessité.

Cela passe par des procédures plus rapides. Cela passe par le développement des sanctions-réparations, sous la forme de travaux d'intérêt général mis en oeuvre avec le concours des communes, des associations et des entreprises. Cela passe encore par la multiplication des maisons de la justice et du droit auxquelles, je le sais, vous êtes, Madame la Ministre, très attachée et qui ne doivent pas être des « ersatz » de justice, des annexes à peine tolérées et peu dotées en moyens, mais qui doivent, au contraire, s'inscrire dans la cohérence d'ensemble d'un dispositif judiciaire partout présent, et notamment dans les périphéries et les banlieues, en vertu d'une carte judiciaire que vous avez la juste ambition de moderniser afin qu'elle corresponde mieux à la réalité de la France urbaine.

Ajouterai-je que vous avez ardemment tenu à ce que l'on s'attachât à garder un juste équilibre entre l'indispensable prévention et la nécessaire répression, et aussi à reconnaître pleinement les tâches différentes mais tellement complémentaires des magistrats, des policiers, des éducateurs et des travailleurs sociaux.

Merci donc, chère Elisabeth GUIGOU, d'être venue à Orléans et dans l'agglomération d'Orléans où vingt communes ont choisi, au sein de la nouvelle communauté de communes, les chemins du développement dans la solidarité.

Nos projets sont nombreux. Les chantiers ne manquent pas : chacun le constatera aujourd'hui-même. Ces chantiers sont créateurs d'emploi. Ils sont porteurs d'avenir.

La passivité, l'indolence, la résignation ne mènent à rien, pas plus que les commentaires désabusés ou les perpétuels plaidoyers pour l'inaction, qui sont aussi stériles qu'inutiles.

Nous voulons que ce Val de Loire, si connu dans le monde entier, soit, tout particulièrement ici, à Orléans, le val de la science, de la technologie, des entreprises du futur, du développement durable.

Mais revenons à cette fête qui nous réunit ici en ce jour.

Et laissez-moi, Madame la Ministre, vous dire comme je l'ai déjà dit si souvent, que Jeanne d'Arc qui est l'héroïne la plus populaire de l'histoire de France appartient au peuple français tout entier, que nul n'est donc fondé à l'accaparer, surtout si c'est au nom de slogans qui n'ont rien à voir avec les valeurs qui étaient les siennes.

Alors que l'on filme inlassablement d'affligeantes récupérations, alors que l'on voudrait que ces récupérations soient chaque année un nouvel événement – et puisque nous sommes des dizaines de milliers rassemblés ici à Orléans, au-delà des différences et des divergences, comme l'ont été avant nous, depuis 570 ans, tant de centaines de milliers d'autres – qui contestera, qui niera, qui dénierait et qui disputerait la si profonde légitimité du peuple d'Orléans et du peuple de France à dire que Jeanne d'Arc n'est atteinte par aucune de ces récupérations, car elle est et reste et restera l'héroïne de l'universelle fraternité.

Vive Jeanne d'Arc !
Vive Orléans !
Vive la République !
Et vive la France !

Thème : Jeanne d'Arc